

# Généalogie d'une recherche juridique sur la RSE

Kathia Martin-Chenut

<http://dres.misha.cnrs.fr/spip.php?article146>

« **Responsabilité Sociétale des Entreprises :**  
**Identification et classement**  
**des outils juridiques**

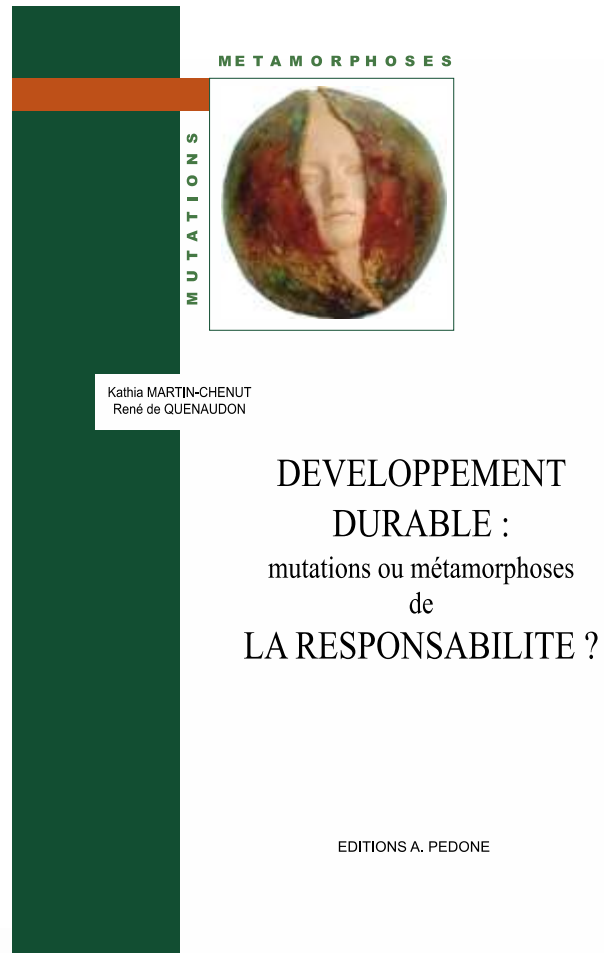
<http://dres.misha.cnrs.fr/spip.php?rubrique193>

(maquette du thesaurus : <http://www.rse.cnrs.fr>)

# La RSE saisie par le droit

- **I – Genèse de la recherche**
- **II – Méthode et développement de la recherche**
- **III – Résultats de la recherche**

<http://dres.misha.cnrs.fr/spip.php?article432>



# I - Genèse

Une évolution de la notion de RSE dans l'espace régional européen et l'intuition d'un durcissement de cette responsabilité :

- En **2001** : RSE = « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et écologiques à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes » - « **livre vert sur la promotion d'un cadre européen pour la RSE** » de la Commission européenne (COM/2001/366)
- En **2011** : RSE = une « responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société » (troisième **Communication de la Commission européenne sur la RSE, COM/2011/681**)

# I - Genèse

- Une « **densification normative** » due à l'émergence de standards internationaux

(C. THIBIERGE, (dir.), *La force normative. Naissance d'un concept*, Paris, LGDJ, 2008 ; C. THIBIERGE (dir.), *La densification normative. Description d'un processus*, Paris, Mare & Martin, 2014)

- L'observation des processus par lesquels le droit se saisit de la RSE notamment par l'**identification d'outils juridiques**



- Directive 2014/95/UE du 22 octobre 2014 – reporting extra-financier
- Loi du 10 juillet 2014 qui vise à lutter contre le travail illégal et les fraudes au détachement des travailleurs – dumping social
- PPL sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre



## Double objectif de la recherche

-la conception d'un thesaurus bilingue identifiant les outils juridiques mobilisés ou mobilisables par la RSE-O dans une perspective d'imputation/d'engagement de responsabilité (la structure du thesaurus permettra de cartographier ces outils juridiques).

(maquette du thesaurus : <http://www.rse.cnrs.fr>)

-analyse critique et propositions de perfectionnement de ces outils juridiques

# Originalité de la recherche

- Une **cartographie** des outils juridiques mobilisables à l'aide d'un **thésaurus**
- Une recherche impliquant l'**interaction** entre **différentes branches du droit**
- Une recherche avec une **dimension internationale** et **comparative**
- Une recherche **prospective** ayant un **large périmètre**
- Une recherche **utile aux « opérateurs du droit » ?**



## II - Développement de la recherche

- **Identification des outils juridiques** lors de séminaires thématiques et l'élaboration de **panoramas par branches du droit testés lors des journées d'études de mi-parcours**
- Une **mise en relation** et un **agencement** des outils identifiés grâce au travail consacré au **thésaurus**
- Une **présentation des principaux outils juridiques identifiés** au sein d'un ouvrage réunissant des panoramas par branches du droit et présentant des outils afin de répondre aux questions suivantes : qui répond ? De quoi et comment ? Grâce à qui ? Devant qui ?

RESPONSABILITE  
SOCIETALE

des entreprises

LA

# RSE

saisie par le droit

Perspectives interne et internationale

Sous la direction de  
Kathia Martin-Chenut et René de Quensaudon

A. PEDONE



Conseil de l'Europe, *Tendances sociales*  
n° 14, « responsabilité sociale partagée :  
de la théorie à la mise en œuvre »,  
Editions du Conseil de l'Europe 2012.  
V.

[http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/  
socialcohesiondev/source/Trends/Tenda  
nces-24\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg3/socialpolicies/socialcohesiondev/source/Trends/Tendances-24_FR.pdf).

# III – Quelques résultats

- RSE et branches du droit : une rencontre à des rythmes et intensités variables
- Qui répond ?
- Comment répondre ?
- Grâce à qui ou à cause de qui ?
- Répondre devant qui ?

RESPONSABILITE  
SOCIETALE

des entreprises

LA

# RSE

saisie par le droit

Perspectives interne et internationale

Sous la direction de  
Kathia Martin-Chenut et René de Quensaudon

A. PEDONE

## Projet IdEx – RSE-O

# Colloque « La RSE saisie par le droit : perspective Interne et internationale

<http://www.canalc2.tv/video/13754>

K. Martin-Chenut et R. de Quenaudon (dir.),  
*La RSE saisie par le droit : perspectives interne  
et internationale*, Paris : Pedone, 2016



# Illustrations des résultats

- **Frédérique Berrod – L’appréhension juridique de l’entreprise**
- **René de Quenaudon – Le travail durable**
- **Nicolas Cuzacq – Le devoir de vigilance des sociétés mères et des donneurs d’ordre**
- **Fleur Laronze – Tiers et victimes : l’outil des actions collectives**